



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'AIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 13/12/ 2019 A HAUTECOURT ROMANECHÉ

CLUBS PRESENTS :

Belley : Brigitte et Claude, **Parcieux** : Bruno et Serge, **Bellegarde**: Stéphane et Alain, **Chambod**: Isabelle et Eliane, **ASPLA**: Alexandre et Lucette.

EXCUSES : Trévoux et Serrières.

ABSENTS : Nantua et Divonne les Bains.

Cette séance débute par un tour de table, pour que chacun se présente à Brigitte, qui remplace Claude à la présidence du club de Belley.

1°/ Le compte-rendu de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

2°/ LES FINANCES :

Livret : 643,72€

Compte-courant : 8473,06€

Solde : 7463,05€

Le président fait remarquer que le club de Nantua est depuis longtemps absent aux réunions et aux AG et de surcroît n'a pas payé sa cotisation au CDA en 2019.

La situation de ce club pose question aux autres membres du comité. Un mail leur sera adressé pour mieux connaître leur position vis-à-vis du comité départemental...

3°/ LES SUBVENTIONS:

Pour les demandes de subventions des clubs à l'ANS « Agence Nationale du Sport », le président nous conseille de bien préparer les dossiers en Comité Directeur de club pour identifier les besoins et remplir le dossier sur le compte ASSO. L'important c'est de rester dans les lignes proposées par la Fédération et d'avoir bien travaillé le projet et son financement.

Pour ces subventions, notre interlocuteur est la FFA, mais la ligue examine aussi les dossiers et transmet un avis à la Fédération.

Le président annonce que les subventions ANS 2019 attribuées au comité n'ont pas toutes été utilisées. Particulièrement celle concernant la formation. Il rappelle que le CDA aide les clubs pour les permis bateaux, remorque, PSC1 et les formations fédérales, c'est cette ligne qui n'a pas été complètement utilisée.

Il faut que les clubs envoient leur facture pour être remboursés.

N'hésitez pas à passer le permis B96 pour les petites remorques. Permis EB c'est le permis pour les grosses remorques.

Le CDA peut prendre une partie de la formation Handi et Santé, il faut en faire la demande auprès du président. Ces aides sont ensuite étudiées et validées par le bureau directeur du CDA01.

Le président se renseigne pour les papiers de la remorque d'ergos de la ligue ainsi que pour le changement des ergos de cette remorque.

SUBVENTION ANS-FFA 2020 : Claude demande une petite équipe pour constituer le dossier de demande dès que le site « compte-asso » sera ouvert pour ces demandes.

4°/ TETE DE RIVIERE « JEUNES » DE BELLEY le 9/11/19 :

Le président commente le bilan financier de la TETE DE RIVIERE jeunes du 9 novembre 2019 et explique la ventilation des charges.

Il annonce également qu'une telle rencontre est du ressort du CDA01 depuis 2018, elle demande 3 mois de préparation suivant un rétro-planning et beaucoup de bénévoles le jour "J".

Des bénévoles du département autre que ceux du club ABHR ont participé cette année, c'était une belle fête. Il faut continuer dans cette voie et monter en charge de bénévoles des autres clubs tant que l'ABHR est en capacité technique d'assurer cette prestation sur le terrain.

5°/ Test Ergo du 7/12/19 :

2ème épreuve du Championnat Jeunes cette année à Virignin salle polyvalente.

Une compétition pour toutes les catégories.

Les résultats sont commentés dans ce comité directeur ainsi que la réussite de cette manifestation. Ces résultats sont à consulter sur le site du club ABHR rubrique « compétition » et « résultats ».

A noter : La date du test ergos est toujours fixée par la fédération au 1er WE de décembre.

6°/ Epreuves au sol à Belley le 12/01/2020 :

3ème épreuve du Championnat Jeunes

Epreuve pour les J11-12-13-14

Course, sauts

La ligue donne un parcours unique pour ces épreuves. Les engagements sont à faire sur le site fédéral.

Encore une fois, Claude fait appel aux bénévoles.

7°/ Calendrier Fédéral :

Il est à consulter sur le site de la Ligue.

Une nouvelle épreuve revient au calendrier, c'est une TR Longue Distance sur 8kms. Elle aura lieu à Mâcon et prendra la forme d'un championnat de France

8°/ LES ACTIONS DE 2020 A METTRE EN PLACE

1/ STAGE JEUNES :

Vacances de Pâques : 27 avril au 1er mai 2020.

Chambod ou Belley ?

Démarcher le camping de Chambod et négocier les conditions.

2/ COMPETITION POUR LES JEUNES :

Pourquoi pas un Championnat Départemental ? Ce serait pour toutes les catégories. Il faut réfléchir à la forme que l'on souhaite donner à cette manifestation : course sur 500m-1000m ? Remise de médailles ? Une date ?

Le 16 mai 2020

Il faut voir Drôme/Ardèche pour savoir comment ils s'organisent.

Pour le club organisateur : les autorisations : ligue et arbitres, gestionnaire de bassin (EDF, CNR ou autre), Préfecture (avant le 15 février), Comcom ou SM et sécurité.

3/ JOURNEE PSC1 :

Noter que le **samedi 15 février 2020**, est une journée de formation pour tous les clubs du département de l'Ain.

10 participants minimum et 20 maximum.

Claude fera une demande à un centre de formation spécialisé...

9°/ Les Nouveaux STATUTS des Comités Départementaux :

Les clubs restent indépendants mais doivent de plus en plus se rapprocher des Comités Départementaux, ceux-ci prenant une part plus importante dans la déclinaison fédérale et les CDA auront droit de vote aux prochaines élections fédérales... comme toujours les PV d'AG des clubs sont à envoyer aux comités et à la ligue, mais ceci devient une obligation.

La FFA a envoyé les nouveaux statuts que nous avons lus et commentés. Nous avons rempli ce qui nous incombait.

Ces nouveaux statuts seront présentés et votés en AG extraordinaire avant l'AG ordinaire le 31/01.

10°/ La Remorque d'ergos de la ligue :

L'entretien et les réparations sont assurés par Alexandre CAGNIN de l'ASPLA. Il nous demande la plus grande vigilance dans l'utilisation des machines et de la remorque elle-même.

Claude demandera à la ligue de penser à remplacer les ergos de notre remorque (la N°1), ils sont vieillissants et un tant soit peu usés. Une affaire à suivre....

ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE ET ORDINAIRE LE

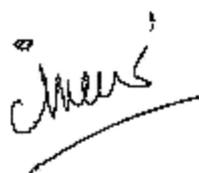
31/01/2020

53 GRANDE RUE à CHALAMONT chez Rémy CAGNIN

La séance est levée à 23h45.

Nous poursuivons les débats pendant le petit encas préparé par Eliane, nous la remercions pour son délicieux vin d'orange.

La secrétaire :
Isabelle Meunier



Le Président :
Claude Calchera

